

## Introduction

La vocation de cet ouvrage est de retracer l'émergence et l'évolution de trois concepts qui, bien que distincts par le sens et par l'usage, sont en étroite corrélation, et de considérer, en prenant en compte les variations définitionnelles qui les caractérisent, les transferts dont ils ont pu faire l'objet d'un champ disciplinaire à l'autre, notamment dans les domaines de la logique, de la philosophie et de la linguistique. Il s'agit également de faire apparaître les remembrements de leur contenu notionnel qui ont résulté de ces transferts, et d'offrir une perspective juste sur leur emploi contemporain.

Mais cet ouvrage n'est à l'évidence pas un manuel, et son objectif n'est donc pas didactique. Il ne s'agit aucunement d'aboutir à des préconisations d'emplois ou de définitions dans tel ou tel domaine d'application. Il s'agit plutôt de faire saillir les problématiques et les difficultés méthodologiques, sans chercher vainement à dissimuler les disparités, les oppositions, voire les contradictions. La variété des approches de la triade **proposition**, **phrase**, **énoncé** ne s'explique pas seulement par la diversité des perspectives disciplinaires. Elle s'explique d'abord et surtout par l'amplitude chronologique de l'usage de ces concepts dans le discours de la science depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. C'est de temps long qu'il est question, de permanence et de rémanence. Et cette rémanence, en dépit des évolutions et des variations, dit quelque chose de l'opérativité de ces concepts, et à tout le moins de leur nécessité.

Chacun des trois items de cette triade, comme on l'a dit, entretient aujourd'hui avec les deux autres une relation singulière qui est mesurable au fait qu'il est bien difficile d'envisager une définition ou une analyse de l'un qui ne s'appuie (par analogie ou opposition) sur le ou les autres. Voilà pour la triade et sa nécessité. Pourquoi dans cet ordre ? Pour des raisons qui tiennent encore à l'évolution du discours de la science sur un temps long, et au fait que ces trois termes ne saturent pas

de la même manière l'amplitude chronologique évoquée, ce qui est manifeste pour les termes de *phrase* et d'*énoncé*, d'origine assez récente dans cet emploi pour ce qui est du français. Il y a donc à distinguer entre le concept et la notion, entre la notion et le terme, et entre le terme et l'événement de langage et, bien sûr, à tenir pour une donnée importante de la problématique le paramètre linguistique puisque l'on accède au contenu par les mots, c'est-à-dire au moyen d'une langue donnée.

Nous avons réuni dans cet ouvrage les contributions de quelques-uns des meilleurs spécialistes de la question, en adoptant une approche résolument pluridisciplinaire. Histoire de la philosophie, philosophie du langage, philologie, histoire des idées grammaticales, linguistique, se trouvent représentées. Cette approche présente l'immense avantage de ne pas enfermer la réflexion dans les limites étroites d'un seul champ de connaissances, limites d'autant plus étroites qu'elles sont généralement académiques, autrement dit artificielles. Dans le seul domaine linguistique, des travaux récents ont été publiés<sup>1</sup> qui fournissent des matériaux de première importance pour l'histoire des idées grammaticales. Mais comme on sait, il est vain de considérer le langage comme le seul bien des linguistes, car la science du langage, comme science empirique non spéculative, ne produit pas de concepts. Elle en importe nécessairement pour son travail de généralisation, et les emprunte le plus souvent à la philosophie. Contributrice conceptuelle de première importance à la science du langage, la philosophie demeure insuffisamment mise en perspective lorsqu'il s'agit d'évoquer l'évolution des idées linguistiques, et cela en dépit du développement notable au cours de ces dernières décennies des recherches en épistémologie, notamment grâce aux travaux de Sylvain Auroux et de ses équipes. Par la diversité des études qu'il regroupe, et par la pluralité des observatoires à partir desquels sont appréhendés les concepts de proposition, de phrase et d'énoncé, cet ouvrage vise à contourner cet obstacle.

Ouvrir la réflexion au moyen d'une approche rétrospective, dont le *terminus a quo* est situé dans l'Antiquité grecque, peut donner à penser, à tort, que l'on conçoit l'Histoire comme un continuum conceptuel progressif et cohérent dans lequel les Anciens ont anticipé sur les concepts de proposition, de phrase et d'énoncé tels que nous pouvons les penser aujourd'hui. Non seulement les variations contemporaines dans la conception de ces termes sont trop importantes pour que l'on puisse faire fond sur une telle approche, mais encore celle-ci induirait une pensée téléologique de l'Histoire irrecevable qui évaluerait des concepts anciens à partir de catégorisations actuelles. C'est ce que souligne d'emblée Sylvain Delcomminette (chapitre 1). Loin de n'être que des approximations de notions mieux définies dans la science du langage contemporaine, l'étude vise à montrer tout au contraire la spécificité et l'originalité des analyses logico-linguistiques de Platon, d'Aristote et des stoïciens. Certes des différences

---

1. Voir notamment « L'énoncé dans les traditions linguistiques », *Langages*, n° 205, mars 2017.

notables s'observent dans ces trois corpus concernant particulièrement le lieu où interviennent la vérité et la fausseté (contenu de la *doxa* chez Platon, *protasis* chez Aristote, *axiōma* chez les stoïciens), mais ce sont les similitudes de ces trois conceptions qui retiennent l'attention, dont la source peut être à chercher dans l'importance donnée au langage parlé, qui, comme le fait apparaître Sylvain Delcomminette, « présente une dépendance plus grande que le langage écrit à l'égard des conditions spatio-temporelles de l'énonciation » (section 1.5).

En passant de la philosophie grecque au domaine grammatical antique, on passe en quelque sorte du concept à la technique pour mieux appréhender la naissance de la science linguistique. Comme le rappelle Marc Baratin (chapitre 2), la fondation de la bibliothèque d'Alexandrie a permis, grâce au nombre considérable de manuscrits réunis, de prendre conscience de la diversité des traditions existantes pour une même source textuelle et donc de la nécessité de procéder à un travail de classement des manuscrits et d'établissement des textes : « De là toutes sortes de travaux philologiques, études de la langue de tel ou tel auteur, recueils de termes dialectaux ou poétiques, monographies sur des difficultés particulières, commentaires stylistiques, mises au point des méthodes d'édition, etc. » (section 2.1). Ces études ont produit des textes techniques, spécialisés, notamment des textes grammaticaux, dont l'apparition est une conséquence des observations des philologues alexandrins. À partir de ce corpus d'observations portant sur des usages langagiers véhiculés par les textes, l'idée s'est développée au cours du II<sup>e</sup> siècle avant notre ère de dégager des règles générales susceptibles de transcender ces usages particuliers, mais pour en rendre compte de manière explicative : « Cette idée a donné naissance à la description de la langue comme « système » (*tekhne/ars*) – ce qui est le sens même de ces textes appelés *Grammaires* (*tekhnai grammatikai/artes grammaticae*) » (section 2.1). Dès lors se pose la question du cadre permettant l'identification et la description des faits de langue considérés. C'est ici que prend place la problématique des unités d'analyse du discours et donc de la triade « proposition, phrase, énoncé » qui ne saurait aucunement être réduite aux conceptions actuelles. L'étude de Marc Baratin, qui fait une large place à l'œuvre majeure du grammairien latin Priscien, montre les évolutions et les transformations dans la conception du *logos/oratio*, du fait notamment du lien entretenu par la grammaire avec la rhétorique et la dialectique.

Il s'en faut bien sûr de beaucoup que la réflexion sur les concepts de proposition, de phrase et d'énoncé soit le seul fait des traditions linguistiques occidentales. Parmi les traditions orientales, on sait que la tradition arabe a laissé en héritage un très riche corpus de descriptions et d'analyses développées du VII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle. Deux termes sont utilisés pour traiter les entités linguistiques complexes : le terme de *kalām*, le plus ancien, qui pourrait être rapproché, du fait de sa nature énonciative et de l'autonomie sémantique qui le caractérise, de la notion d'énoncé ; le terme de *ġumla* qui désigne un

ensemble de type phrastique formé, soit du verbe et de son sujet, soit du thème et du propos. Dans ce cas, l'entité linguistique visée s'apparente à une construction syntaxique formée sur une relation prédicative. Pierre Larcher (chapitre 3) aborde cette distinction notionnelle et terminologique d'un point de vue historiographique, et montre la richesse de la réflexion linguistique arabe au Moyen Âge, qui s'est développée parallèlement à celle de la tradition gréco-latine. Mettre en perspective *kalām* et *ġumla* avec **proposition, phrase, énoncé** permet de faire apparaître deux points d'intersection : « *kalām* entre énoncé et phrase, *ġumla* entre phrase et proposition : ils peuvent coïncider, mais *kalām* ne correspond jamais à proposition et *ġumla* ne correspond jamais à énoncé. [...] La vraie différence entre *kalām* et *ġumla* est que le premier, fidèle en cela à son étymologie, inclut une dimension "énonciative" que la seconde exclut » (section 3.10).

La période médiévale, pour ce qui concerne l'étude philosophique et linguistique d'origine gréco-latine, est marquée par deux traditions d'analyse du *logos/oratio* : la tradition grammaticale et la tradition logique. Comme le souligne Magali Roques (chapitre 4), dont l'étude porte sur la tradition latine des XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles : « Le grammairien du Moyen Âge s'interroge sur la congruence syntaxique et c'est en étudiant la question du rapport entre forme (grammaticale) et sens qu'il rencontre le plan énonciatif qui semble au premier plan pour le logicien, dont l'objet est défini comme étant l'énoncé assertorique ou déclaratif (*oratio enuntiativa, propositio*). Le logicien, quant à lui, s'interroge sur ce qui est requis pour qu'un énoncé puisse être considéré comme ayant des conditions de vérité. » (section 4.1). Dans ce dernier cas, le chemin vers les attitudes propositionnelles et les actes de langage est frayé par la question du rapport entre énonciation et assertion. L'étude développée dans ce chapitre montre l'étroite corrélation entre la grammaire et la logique au Moyen Âge relativement à la problématique de la proposition, de la phrase et de l'énoncé, et fait apparaître le fait que les analyses proposées par les différents auteurs médiévaux ne peuvent être comprises que par référence au sujet de l'énonciation, à la question de l'interlocution et au rapport établi entre l'énonciateur et son énoncé.

L'œuvre d'Aristote n'a pas cessé d'exercer une influence considérable sur le travail des logiciens, des philosophes du langage et des grammairiens au cours de l'histoire. La problématique de la proposition, de la phrase et de l'énoncé en offre une parfaite illustration, particulièrement pour ce qui concerne les notions de « vrai » et de « faux » développées dans le *Peri hermeneias*. L'analyse aristotélicienne met en avant le *λόγος ἀποφαντικός* (*logos apophantikos*), qui se définit par son engagement relativement à l'être des choses dans un énoncé vrai, et dont résulte l'idée que l'énoncé apophantique (énoncé vrai ou faux) est un énoncé qui convient au discours de vérité (ou discours « théorique »). Jocelyn Benoist (chapitre 5) revient sur cette problématique en étudiant une perspective différente, développée par Austin, selon laquelle

« l'énoncé apophantique n'est pas tant le moyen propre au discours théorique (comme s'il existait en soi, indépendamment d'un tel régime de discours), qu'il n'est plutôt purement et simplement impossible en dehors d'un discours à visée théorique » (section 5.2). La problématique austinienne opère selon l'auteur une véritable révolution méthodologique. L'énoncé déclaratif (*statement*) est bien l'énoncé qui peut être vrai ou faux, mais Austin en fait, selon l'auteur, « le porteur de vérité par excellence ». L'énoncé est « le lieu électif de la vérité parce que celui ou celle-ci est pleinement déterminée et peut donc être en tant que vérité. Là où l'on a affaire à une vérité non énoncée, c'est dès lors toujours en référence à un énoncé possible : c'est cette possibilité même de l'énonciation, c'est-à-dire d'une énonciation déterminée, qui seule donne à la vérité sa figure déterminée » (section 5.3). En cela la question de l'identité du *statement* construit une nouvelle figure de l'idéalité, appelée ici « l'idéalité d'une performance ».

Pérégriner dans la problématique de l'énoncé, c'est nécessairement rencontrer à l'occasion certains des usages essentialisants et mal définis de la notion, comme de celle de discours, que les sciences humaines ont pu parfois développer dans le tournant des années 1960 sous l'influence terminologique alors dominante de la théorie linguistique en plein essor. On pouvait fréquemment s'approprier un terme par détournement en l'important dans tel ou tel champ de connaissances, sans nécessairement chercher à le situer par rapport aux usages standard où il pouvait prendre une valeur positivement explicative et effectivement descriptive. La créativité scientifique s'en trouvait, pensait-on, renforcée et le fréquent recours à la métaphore n'était pas tenu pour un obstacle épistémologique. On avait sans doute enterré Bachelard un peu vite. Une réalisation brillante et d'ailleurs philosophiquement productive de ce phénomène a pu s'observer dans l'œuvre de Michel Foucault, particulièrement dans *L'Archéologie du Savoir*. C'est à l'emploi foucauldien du terme d'énoncé que s'intéresse Jocelyn Benoist (chapitre 6). L'énoncé devient dans cette œuvre une forme d'unité de base de l'analyse archéologique pensée comme une analyse des formations discursives. « La finalité propre de l'analyse archéologique est précisément de mettre en lumière des formations discursives et de comprendre leur fonctionnement. [...] De ce point de vue la référence aux "énoncés" joue le rôle de levier, pour relativiser les formes données, mais aussi pour faire apparaître leur construction et, pour ainsi dire, leur fabrique. » (section 6.1). L'étude s'interroge sur la « matérialité » de l'énoncé telle que la conçoit Foucault, qui semble l'appréhender de manière essentiellement axiologique.

Il revient à la linguistique, héritière des traditions logiques et grammaticales, d'avoir su fixer des frontières entre chacun de ces trois concepts : proposition, phrase, énoncé. Particulièrement entre les deux derniers pour ce qui est de la linguistique d'expression française. Comme le souligne Michele Prandi (chapitre 7) : « La différence entre phrase et énoncé ne se manifeste pas directement et immédiatement si nous nous

focalisons sur les propriétés observables de l'objet : il s'agit dans les deux cas d'une expression linguistique, typiquement complexe. Le seul moyen de distinguer les deux ordres de phénomènes consiste à ancrer chaque notion dans un système de référence différent. Or, la linguistique française, à la différence de la tradition anglophone, a accompli précisément ce pas. » (section 7.1). Phrase et énoncé relèvent de deux ordres de grandeur distincts, aujourd'hui clairement établis : la phrase est une unité qui appartient à la structure de la langue, alors que l'énoncé est l'instrument d'une action de communication contingente. La phrase est une structure syntaxique complexe signifiante dont le signifié lui est associé comme une propriété essentielle et stable. L'énoncé est l'instrument dont l'énonciateur se sert pour véhiculer son message. Il y a donc une discontinuité fondamentale entre phrase et énoncé, comme entre signifié et message. On sait depuis Husserl que les expressions linguistiques significatives sont utilisées comme des indices de messages. Or, du point de vue structural, une relation indexicale est contingente, réversible et extrinsèque, contrairement à la relation entre une expression complexe et son signifié, qui est intrinsèque. L'étude de Michele Prandi revient de manière approfondie sur les critères de différenciation de ces deux notions et, à cette occasion, parcourt quelques-uns des chapitres les plus productifs de la science du langage moderne.

Aborder la problématique proposition-phrase-énoncé, nous l'avons vu à plusieurs reprises, conduit toujours à une confrontation avec la difficulté terminologique. L'historiographie linguistique, ouverte à la diversité culturelle des traditions grammaticales, fait donc nécessairement porter sa réflexion sur la question terminologique et sur les problèmes traductionnels qu'elle est susceptible de poser. Les termes sont la vitrine lexicale d'une science, la surface très apparente de l'épistémologie qui la fonde. Parce qu'ils résultent de cette épistémologie, les termes portent avec eux tout le poids du discours de la science où ils sont engagés et requis. C'est pourquoi chaque terme linguistique est une proposition théorique implicitement formulée. C'est ce rapport langue/pensée dans la linguistique russe qu'étudie Parick Sériot (chapitre 8), en mettant l'accent sur la relation entre **énoncé** et **proposition** : « On dispose en russe de quatre termes, contre trois en français : à *proposition/phrase/énoncé* correspondent, tant bien que mal, *propozicija* (emprunt)/*predloženie* (calque)/*fraza* (emprunt)/*vyskazyvanie*. Les sources ne sont pas françaises, mais latines et allemandes. Mais il faut rajouter à cette liste le terme de "jugement" (*suždenie*) qui va interférer en permanence avec les quatre autres. Plus que dans le domaine français, les relations entre grammaire et logique sont ici reconnues comme à la fois complémentaires et conflictuelles. » (section 8.2). Alors que les formes de langue, comme supports de la pensée, dans le contexte de la tradition grammaticale russe, sont souvent tenues pour incompatibles avec l'universalité présumée de la logique et avec son abstraction censément rétive aux déterminations idiomologiques, c'est bien le modèle aristotélico-platonicien du jugement qui domine dans les analyses linguistiques, mais, comme le

souligne l'auteur, « masqué par une rhétorique de la dénégation ». Ce que l'étude fait ressortir c'est que derrière l'opposition incertaine entre énoncé et proposition, la tradition russe n'a cessé de s'interroger sur la vocation de la linguistique : étudier la langue en elle-même et pour elle-même, ou bien étudier la pensée à travers la langue ? Comme le suggère Patrick Sériot : « La crainte du formalisme, de la perte du lien entre forme et contenu, perceptible dans cette relecture “matérialiste” des thèses de Humboldt, peut s'expliquer en partie par cette fascination pour le “lien intrinsèque”, non arbitraire, entre la forme et le contenu qui imprègne la pensée de l'Europe orientale depuis la querelle de l'iconoclasme à Byzance au VIII<sup>e</sup> siècle. » (section 8.4).

La place prééminente de l'œuvre d'Émile Benveniste dans l'histoire des idées linguistiques au XX<sup>e</sup> siècle n'a nul besoin de démonstration, d'autant moins que sur la problématique des unités d'analyse du discours, et particulièrement sur les notions de phrase et d'énoncé, son apport théorique a été déterminant. Irène Fenoglio (chapitre 9) le rappelle à juste titre. Cette problématique nous place au centre de la langue et de son pouvoir de signification, et c'est précisément à cette question que Benveniste a consacré l'essentiel de son œuvre : « [...] si Benveniste n'emploie guère le terme “proposition”, plus exactement, il n'en fait pas un objet d'observation, il prend, en revanche, très au sérieux l'élément phrase, il en fait un seuil épistémologique entre le signe et l'énoncé (objet d'ordre plus générique) et constitutif de la notion de discours – “La phrase est l'unité du discours” – qui lui-même fonde sa théorie de l'énonciation. Il tend, comme on le verra à identifier la proposition à la phrase. Autrement dit, la phrase est rigoureusement un objet linguistique pour Benveniste – et un objet difficile puisqu'elle est la fenêtre linguistique au traitement de l'imprévisible – et non pas un simple élément de découpage grammatical. » (section 9.1). Le parcours historiographique qui nous est proposé ici permet de replacer la question de la phrase au cœur des débats théoriques qui se sont tenus à distance entre Chomsky et Benveniste autour du statut de la langue et de celui du sujet énonciateur dans l'activité de langage. D'un côté la langue comme production, de l'autre la nécessité de l'observable ; d'un côté le choix d'une théorie de la syntaxe universelle et d'une théorie du fonctionnement de l'esprit, de l'autre une conception de l'énonciation qui suppose la conversion individuelle de la langue en discours. À partir de la phrase conçue comme unité du discours tout à la fois nécessaire et instable, Benveniste fonde ce qu'Irène Fenoglio appelle pertinemment « une épistémologie de l'imprévisible langagier ».

Il aurait semblé scientifiquement non pertinent dans un ouvrage à orientation épistémologique et historiographique sur la proposition, la phrase et l'énoncé de ne pas rendre compte, au moins partiellement, du travail théorique et descriptif réalisé en syntaxe aujourd'hui. On pourra en prendre la mesure dans l'étude de Pierre Larrivée (chapitre 10), qui s'attache à la question de la cartographie de la phrase, dans une perspective qui reste en phase avec la théorie générative, pour rendre compte d'une des

questions les plus difficiles à traiter, celle des faits de discontinuité en syntaxe. Enrichi de données grâce au recueil toujours croissant de productions langagières que ce modèle continue d'appeler « effectives », le paradigme de l'analyse syntaxique s'en est trouvé étendu. L'étude ici consacrée à la phrase discute l'extension progressive du modèle chomskyen, et présente l'unité phrastique comme une architecture de projections fonctionnelles universelles cherchant à rendre compte de la dimension informationnelle de la structure. Comme le souligne l'auteur en préambule, la syntaxe y apparaît comme un territoire de la science du langage toujours marqué par l'idéalisation dans la recherche de généralisations.

Il y a quarante ans, dans un numéro de la revue *Langue française* qui a compté dans l'histoire de la linguistique<sup>2</sup>, Sylvain Auroux précisait ce point : « Il y a des disciplines à taux de réinscription fort (par exemple les mathématiques), d'autres à taux très faible, comme la linguistique et la plupart des sciences humaines. Le rôle d'une rupture théorique dans l'histoire d'une science doit être relié à son taux de réinscription. Quand la multiplicité des ruptures s'accompagne d'un taux très faible, toutes les conditions sont réunies pour que les états antérieurs de la discipline conservent un intérêt théorique direct, et notamment soient plus puissants dans l'explication de certains types de phénomènes. » (p. 8-9). Nous pouvons considérer à bon droit que les études réunies dans ce volume n'ont pas contredit cette conception de l'histoire des sciences prenant le langage pour objet.

---

2. Auroux S., « Histoire de la linguistique », *Langue française*, n° 48, p. 7-15, 1980.